

678178/6

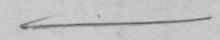
1953

OCCUPATION DES VOIES MILITAIRES

PAR DES WAGONS GARÉS

82 8995-2

Occupation des voies militaires
par des wagons garnis



S.N.C.F.
Région du Sud-Est

Paris, le 21 août 1953

EXPLOITATION

Division M
3ème Section

Monsieur le Chef du Arrondissement EX.
à

Der: Ac 8/43

N° 196 M/3

Au cours de différentes inspections effectuées par MM. les Commissaires Militaires Régionaux, il a été constaté que de nombreuses voies militaires (voies de chantiers ou de quais, voies de raccordements) sont occupées par des wagons garés momentanément et des wagons réformés.

Si l'Autorité militaire n'a pas d'objection au garage momentané de véhicules pouvant être enlevés rapidement des installations qu'ils occupent, il n'en est pas de même pour les wagons réformés, au garage desquels elle voit un double inconvénient :

- a) entretien moins aisé des voies occupées;
- b) impossibilité au reçu du 2ème Avis préalable de dégager les voies occupées, en temps voulu, car parmi les wagons réformés, un grand nombre réclamerait une remise en état des organes de roulement; cette opération nécessiterait un personnel et un matériel dont l'utilisation pourrait, à la période considérée, être réservée à d'autres travaux indispensables.

Cette question devant être étudiée en C.C.M.G., je vous demanderai de m'adresser après accord avec vos collègues des Services V.B., M., et éventuellement T. un état indiquant pour chaque installation intéressée:

- 1° - le nombre des wagons garés;
- 2° - les difficultés susceptibles d'être rencontrées pour la réalisation des travaux d'entretien;
- 3° - compte tenu de l'état des véhicules en stationnement, les délais nécessaires pour le dégagement de l'installation.

P/ le Chef du Service de l'Exploitation
Signé: H. BENOIT

S.N.C.F.-S.E.

Exploitation
Division M
3ème Section

Der: Ac 8/43
N° 196 M/3

TRANSMIS à Monsieur le Chef du Service du Matériel et de la Traction

A titre d'avis, en le priant de donner les instructions qu'il jugera utiles pour ce qui concerne l'étude demandée et l'accord à réaliser entre les Chefs d'Arrondissements intéressés

Paris, le 21 août 1953

P/ le Chef du Service de l'Exploitation
Signé: BENOIT

.../...

TRA. 2 NEVERS
 27 AOUT 1953

- 2 -

S.N.C.F.-S.E.

Réf: Em/n° 93
 Der: 8995-2

DER TRANSMIS A MM. les Chefs d'Arrondissement
 du Matériel et de la Traction (Sud-Est)

T 2 - Nevers

Pour faire le nécessaire
 Paris, le 25 août 1953
 P/ le Chef de la Division de la Traction

GARIN

VISA	DATE
IG	
C	27.1
IS	
CB	11/8

F F

*L'étude devant être
 faite par les Arrondissements Ex,
 attendre que eux-ci nous
 questionnent -*